

# ÉVALUATION DES GOBELETS POUR LES MANIFESTATIONS

Lors des *grandes manifestations* (manifestations sportives, fêtes populaires, concerts en plein air, etc.), l'utilisation de contenants réutilisables et incassables est souvent prescrite pour des raisons de sécurité.

Lors de plus *petites manifestations* ou dans les autres débits de boissons de « taille limitée », il est également possible d'utiliser des contenants réutilisables en verre ou en céramique.

## **Classement des solutions réutilisables selon des critères environnementaux**

La comparaison des propriétés matérielles (stabilité, type d'utilisation, durée d'utilisation et potentiel de recyclage) produit le classement suivant. Or, dans certains cas, l'utilisation de matériaux définis (verre, céramique) est interdite pour des raisons de sécurité lors de (grandes) manifestations :

1. Gobelet en céramique, verre ou métal
2. Gobelet en matériau plastique comme le polypropylène ou le copolymère styrène-acrylonitrile (SAN)
3. Gobelet en polycarbonate [PC] - suspicion d'émission de substances nocives pour la santé
4. Gobelet en matériau biocomposite

## **Classement des solutions à usage unique selon des critères environnementaux (solution d'urgence)**

Les gobelets qui, à des fins de confort, présentent des parois plus épaisses, des parois doubles ou plusieurs revêtements sont considérés comme la solution la moins favorable en raison de la consommation élevée de matériaux.

À l'intérieur d'une catégorie de gobelets et/ou pour un matériau donné, la règle suivante s'applique: plus la paroi est fine et moins il y a de texte imprimé et d'accessoires (couvercle, poignée), meilleur sera le bilan environnemental.

1. Gobelet fin en carton avec des fibres secondaires issues de papier recyclé (non pollué) ou des fibres issues de produits résiduels (transformation du bois, de la canne à sucre)
2. Gobelet fin en carton neuf ou matériau plastique neuf
3. Gobelet épais ou à deux parois en carton ou en matériau plastique

## **IMPORTANT**

Proposez et promouvez des **solutions réutilisables**, que ce soit pour la vaisselle les couverts ou les pailles, et **sensibilisez** tous les participants à l'utilisation adéquate de ces produits.



# 1- Solutions réutilisables

Les solutions réutilisables ont un effet moins néfaste sur l'environnement (dans des conditions déterminées) que les solutions à usage unique. Le facteur décisif est le nombre d'utilisations de l'alternative réutilisable. L'utilisateur détermine ainsi les effets sur l'environnement.

De manière générale :

- Les produits réutilisables utilisés fréquemment sont meilleurs que les produits à usage unique.
- Les produits recyclés sont plus écologiques que ceux qui finissent à la poubelle après usage unique.
- La solution la plus écologique est la vaisselle réutilisable utilisée de manière appropriée.



Solutions réutilisables	Gobelet en métal	Gobelet en céramique / verre	Gobelet en matériaux plastiques (PP, SAN,...)	Gobelet en matériaux biocomposites	Gobelet en polycarbonate (PC)
<b>Matériau</b>	Dans la mesure du possible, il convient de renoncer aux accessoires (couverture, anneaux de poignée, fenêtre, puce électronique, etc.) composés d'autres matériaux ainsi qu'aux grands textes imprimés. Les encres d'impression et matériaux additionnels et inutiles détériorent le bilan écologique et compliquent un éventuel recyclage du matériau.				
<b>Collecte</b>	Collecte des (vieux) métaux	Collecte de déchets inertes / verre	Inexistant pour l'instant	Inexistant pour l'instant	Inexistant pour l'instant
<b>Recyclage</b>	Les gobelets métalliques peuvent être réutilisés pour la production de nouveaux métaux.	pas de recyclage possible dans le sens de la revalorisation du matériau de base.	En principe, tous les gobelets en plastique pourraient être recyclés après leur abandon.  Mais pour cela, le développement d'un système de collecte et la livraison des gobelets à un centre de recyclage seraient nécessaires.	Pas de collecte, ni de recyclage au Luxembourg pour les matériaux composites.	En principe, tous les gobelets en plastique pourraient être recyclés après leur abandon.  Mais pour cela, le développement d'un système de collecte et la livraison des gobelets à un centre de recyclage seraient nécessaires.
Les composants non-métalliques comme les couvercles en plastique dur ou les joints en caoutchouc du couvercle ne peuvent pas être collectés séparément.					
<b>Nettoyage</b>	Plus la quantité d'eau et d'énergie nécessaire au processus de nettoyage est faible et plus la quantité de matière et d'énergie nécessaire à la production d'un gobelet à usage unique est élevée, plus les avantages écologiques du gobelet réutilisable sont élevés par rapport au gobelet à usage unique.				
<b>Autres points d'attention</b>	<p><b>Poids</b> : si plusieurs variantes du même matériau sont proposées, il est recommandé de choisir la variante fonctionnelle la plus légère.</p> <p><b>Forme</b> : une forme ergonomique, facilitant le nettoyage, peut contribuer à une durée de vie plus longue et, en conséquence, améliorer le bilan écologique (p.ex.: angles arrondis).</p> <p><b>Surface</b> : plus la surface d'un contenant est lisse et dure, plus il est facile de le nettoyer, ce qui peut accroître sa durée de vie.</p>				

## ATTENTION

Attention avec les contenants en polycarbonate (PC), car ils sont fabriqués avec du bisphénol A, un perturbateur endocrinien, d'où les craintes d'émission de substances nocives pour la santé.



## 2- Solutions à usage unique (solutions d'urgence)

Toutes les solutions à usage unique présentent un bilan environnemental nettement inférieur à celui des différents scénarios de produits réutilisables, quel que soit le matériau qui les compose.

Les solutions à usage unique en métal, céramique, verre ou matériau composite sont une aberration écologique en raison des quantités élevées d'énergie et de ressources nécessaires à leur production.

Solutions à usage unique	Gobelet en carton en partie recyclé	Gobelet en carton non-recyclé	Gobelet en plastique non-recyclé	Gobelet épais ou à deux parois en carton ou en matériau plastique
<p><b>Matériau</b></p>	<p>Avantage écologique, car des fibres secondaires (vieux papier) ou des fibres issues de produits résiduels (par ex. de la transformation de bois ou de sucre de canne) sont utilisées.</p>	<p>Se compose entièrement de nouvelles fibres.</p>	<p>Se compose de PP ou de PET, ainsi que du matériau plastique PLA non biodégradable.</p>	
<p><b>Recyclage</b></p>	<p>Pas écologique ! Les gobelets en carton sont souvent revêtus d'une fine couche de plastique ou composés de deux parois afin d'assurer une protection contre les boissons chaudes. Il existe également des gobelets à double paroi avec une couche de carton supplémentaire à l'extérieur, un anneau de poignée gaufré (manchette) ou une poignée en carton collée.</p> <p>Attention ! Le « papier dur » est un matériau stratifié (composite) qui se compose de papier et de résine. Il s'agit donc de gobelets revêtus !</p>		<p>Au Luxembourg, PP, PET, PS et PE sont collectés séparément et recyclés.</p> <p>La construction d'une infrastructure publique pour la collecte de PLA n'est pas prévue.</p> <p>Sur le principe, le recyclage des différents matériaux plastiques conventionnels est techniquement possible.</p>	
<p><b>Systèmes de récupération</b></p>	<p>La plupart des gobelets en carton revêtus sont considérés comme des impuretés dans le circuit de recyclage du papier, car les procédés actuels ne permettent pas la séparation du carton et du revêtement. Aujourd'hui, les gobelets en carton <b>ne doivent pas être déposés dans la benne à papier</b> mais éliminés comme des déchets ménagers</p>		<p>Le recyclage des gobelets en plastique conventionnel requiert un tri préalable.</p>	
<p><b>Autres points d'attention ?</b></p>	<p>Les gobelets qui, à des fins de confort, présentent des parois plus épaisses, des parois doubles ou plusieurs revêtements sont considérés comme la solution la moins écologique en raison de la consommation élevée de matériaux.</p>			

### IMPORTANT

Grâce au paquet de loi dit «Offfall- a Ressourcespaak» en printemps 2022, les objets à usage unique sont progressivement remplacés par des produits réutilisables sur les fêtes et événements publics. Sont d'abord visés les objets à usage unique en plastique (2023), ensuite tous les objets à usage unique (2024).

